

Commune de GESVES



Wallonie

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Thyl SNOECK demeurant Avenue Gustave 40/B à 1640 Rhode-Saint-Genèse.

Le terrain concerné est situé Rue Pieltain , 23 à 5340 Mozet et cadastré division 3, section A n°137T

Le projet consiste en la démolition d'une habitation existante et d'un garage, construction d'une maison et d'un garage, et présente les caractéristiques suivantes (2) :

- Implantation perpendiculaire à la Rue Pieltain
- Hauteur du garage de 2,61 m (3 m GCU)
- Matériau de parement bois - bardage en cèdre

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be , dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/06/2026 au 06/07/2026 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

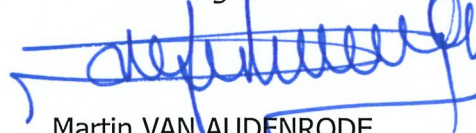
A GESVES, le 08/06/2026

Pour le Collège,

*La Directrice générale*

  
Marie-Astrid HARDY

*Le Bourgmestre*

  
Martin VAN AUDENRODE



(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte de ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.